# CONDITIONS DE RÉSERVATION 2027

Camping LE PALACE ★★★★ | www.camping-palace.com
+ 33 (0)5 56 09 80 22 - 65 boulevard Marsan de Montbrun - 33780 Soulac-sur-mer - info@camping-palace.com

## CONDITIONS DE RÉSERVATION

**MODALITÉS DE RÉSERVATION :** Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux. Les réservations peuvent être effectuées par e-mail ou téléphone, mais une confirmation devra intervenir par écrit (signature du contrat et versement de l'acompte) dans les 6 jours de la demande de réservation. Passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis et sans recours pour le client.
À réception du contrat signé et du versement de l'acompte (dont 25 € de frais de réservation non remboursables), nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation.
Les tarifs et informations publiés sont communiqués sous réserve des erreurs d'impression ou d'omission pouvant figurer sur les documents publicitaires (textes et visuels non contractuels).
Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels.
Les prix sont exprimés en euros, et tiennent compte du taux de TVA en vigueur au jour du paiement.

**EMPLACEMENTS : Arrivée 14h - Départ 12h.**
Toute parcelle non libérée à 12h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.
Le nombre de participants est limité à 6 personnes.
Pensez à vous munir d'une rallonge et d'une prise européenne (location ou vente sur place).

**LOCATIONS : Arrivée : 16h - 19h.**
Présentez-vous à l'accueil avec votre bon d'échange ou la facture acquittée. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 18h afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site. Les départs se font avant 10h.
Passé ce délai, une journée supplémentaire vous sera facturée. La veille du départ, les frais complémentaires de séjour doivent être soldés (ensemble des suppléments /dépenses souscrits sur place et non réglés).
Pour les locations d'hébergements, le forfait inclut le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 8 places selon le type d'hébergement choisi. Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, le camping est en droit de leur refuser l'accès.
Lors de votre arrivée, un dépôt de garantie de 100 € vous sera demandé en carte bancaire. Lequel servira à compenser les éventuels dommages ou dégradations causés lors de votre séjour. Le camping vous proposera également de souscrire au forfait ménage (au moins 48 heures avant votre départ).
Il est rappelé que les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées sur les parcelles des locations.
Pensez à apporter vos draps, drap-housse et taies d'oreiller.

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR :** Le solde de votre séjour figurant sur votre réservation est à régler 30 jours avant la date d'arrivée. En absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.
Le règlement du solde devra s'effectuer de préférence ainsi qu'il suit :
**- À plus de 30 jours avant l'arrivée.** Les campeurs et locataires pourront utiliser les modes de paiement suivants : chèque bancaire, carte bancaire, chèques vacances et virement bancaire.
**- À moins de 30 jours avant l'arrivée,** seuls les règlements par carte bancaire seront acceptés.
Il est rappelé que les règlements en espèces sont acceptés dans la limite du montant légal autorisé.
À défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais susvisés, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver, à titre de dommages et intérêts, les sommes déjà versées, les versements réalisés étant considérés comme des acomptes.
Pour tout envoi de chèques vacances, nous vous conseillons vivement de faire un envoi en «valeur déclarée». Dans le cas contraire, le camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement de votre règlement.

**ANNULATIONS :** en cas d'annulation, il vous sera retenu ou restera dû, outre 25 € à titre d'indemnité de rupture de contrat, un montant égal à 20 % du coût total de votre séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée. Ou un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date de votre arrivée et ce à titre de dommage et intérêts.

**GARANTIE ANNULATION :** une garantie annulation est comprise dans votre contrat de location.
Avant votre départ, si l'un des évènements suivants survient : maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant, vous-même ou votre conjoint, l'un de vos ascendants ou descendants, gendres ou belles- filles ; décès d'un père, d'une soeur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur ; dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence ; licenciement économique ; accident ou vol total de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour ; l'obtention après la date de réservation de la location d'un contrat à durée indéterminée. Il sera alors procédé au remboursement de vos frais de séjour (exclusivement le coût de la location) sous réserve de justifer de la survenance des évènements susmentionnés.

**INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES :** Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Malgré le paiement du solde du prix, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception) 48 heures après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement.
Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité. Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liée à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

**CHOIX D'EMPLACEMENT :** L'option « Choix d'emplacement » permet de bloquer définitivement un ou des emplacement(s) précis (supplément de 35€).
Sans souscrire à cette option, les souhaits particuliers signalés ne font l'objet d'aucune garantie d'obtention de notre part.
Si le souhait n'a pu être satisfait, aucune réclamation ne sera recevable.

**VISITEURS :** Après avoir été autorisés par le gestionnaire du camping, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Une redevance par visiteur de plus de 2 ans devra être acquittée. Son montant est fixé selon le tarif en vigueur et ce afin de leur permettre d'accéder aux animations et équipements.
Leur véhicule est interdit à l'intérieur du camping et devra rester sur le parking extérieur.
Toute infraction entrainera l'expulsion de son auteur.

**RÉCLAMATION :** En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour en faire part auprès du camping par courrier recommandé avec accusé de réception.
Le camping dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre.
Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part du camping, il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de réclamation écrite adressée au camping.
En cas de non-résolution amiable du litige, le client pourra saisir la juridiction compétente.

**DROIT À L'IMAGE :** Vous autorisez expressément en cochant la case prévue à cet effet dans l'offre de réservation et sans contrepartie d'aucune sorte de la part du camping à utiliser sur tout support les photographies de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectifcation ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande au camping.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Extraits) :**
Le règlement intérieur peut vous être fourni sur demande et est affiché à la réception.
Le port du bracelet club (mis à votre arrivée) est OBLIGATOIRE de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, aux piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.
Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines.
Le camping met en oeuvre toutes les mesures de surveillance utiles. Aussi, il ne saurait être responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des campeurs sauf faute caractérisée.
Le slip de bain est obligatoire.
Les chiens de 1ère et 2e catégories sont interdits.
Les chiens doivent être tatoués ou pucés, avoir leurs vaccins à jour et être tenus obligatoirement en laisse.
Il est interdit de laisser l'animal seul dans la location.
Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur de l'établissement, le gestionnaire ou son représentant pourra, oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.
En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.
Il est rappelé que l'établissement est sous vidéo surveillance.
La vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

## BOOKING CONDITIONS

All lets are non-transferable andmay in no circumstances be transferred or sub-let. Minors must be accompanied by their parents or legal guardians.
Bookings may be made by fax, e-mail or telephone, but must be confrmed in writing (signed contract with deposit) within 5 days, after which the option will be cancelled without notice. On receipt of your booking and deposit (including a 25 € non-deductible, non-returnable booking fee, free cancellation warranty), we will send you a booking confrmation, depending on the places available.

**PLOTS : Arrival 2.00 pm - Departure 12.00 pm.**
Any plot not released by 12.00 pm. will be automatically invoiced for an extra night. The balance of your holiday must be paid 30 days before your arrival.
Remember to bring an European and French plug.

**ACCOMMODATION LETS :**
**Arrival : 4.00 pm - 7.00 pm.**
Please come to the reception with your paid invoice.
Please let us know before 6.00 pm. if you are going to arrive late so that we can make arrangements for your arrival on the site.
Departures before 10.00 am. After this time you will be invoiced for an extra day. In the event of a late arrival or early departure, the dates booked will be payable in full, along with any attached charges.
For all lets, the balance of your holiday must be paid 30 days before your arrival date. If it is not paid by this deadline, your booking will be automatically cancelled.
You will be asked .or a security deposit for 100 € (by credit-card), which will be returned if there is no damage to or loss of items on the inventory. The accommodation unit should be returned in the state of cleanliness in which you found it on your arrival. If the cleaning is not done well, 75 € minimum will be retained. Tents are not authorised outside the accommodation. Please remember to bring your own sheets, quilt covers and pillowcases. Accommodation units and plots are kept until 11.00 am on the day after your expected arrival date.
After this time, if we do not hear from you, they will be released for re-booking.

**CANCELLATIONS :** If you cancel your booking, the following will be retained or will remain due : 25 € and, in compensation for breach of contract : an amount equal to 20 % of the total cost of your holiday if you cancel more than **30 days before your expected arrival date,** or an amount equal to the total cost of your holiday if you cancel less than **30 days before your expected arrival date.**
All cancellations must be made by registered letter, including evidence to support the reasons for the cancellation.

**CANCELLATION WARRANTY** is included in your letting contract : before your departure, if one of the following events occurs : serious illness, serious accident or death involving : yourself or your spouse, a member of your immediate family, son-in-law or daughter-in-law ; death of a brother, sister, brother-in-law or sister-in-law; serious material damage to your property that requires you to be present ; redundancy ; road accident or theft of your vehicle and/or caravan occurring during the (direct) journey to the holiday venue ; being offered a permanent employment contract a.ter the date on which you booked the accommodation.

**INTERNAL RULES :** Campers are bound to abide by the internal rules of the campsite and those in force at the swimming pools. Large swimming short prohibited.
The campsite is not responsible for any damage or deterioration that may occur to campers' personal belongings.
Category 1 and 2 dogs are prohibited. Other dogs may be admitted if they are tattooed and vaccinated.
They must be kept on a lead at all times. It is strictly forbidden to leave your pet alone in your rental.
In cases where a camper or resident disturbs the stay of other residents or campers, or does not respect the rules of the campsite, the manager or his representative may verbally or in writing if deemed necessary, instruct said resident to cease their disturbing behaviour or actions. In the case of serious or repeated breaches of the rules of the campsite and after notice by the manager to comply with said rules, the contract may be terminated by the management.
In cases where a criminal offense is committed the manager may call the police.
Property under video surveillance.

**TRAFFIC :** speed is limited to 10 km/hr. The gates are closed between 11.00 pm and 7.00 am. Vehicles may not be driven within the campsite during this time.
The campsite reserves the option to use any video and photographs in which you appear in its publications.
You MUST wear the club bracelet (put on your wrist upon arrival) at all times till the end of your stay.
It gives access to activities, entertainments and the swimming pools and helps to reinforce security within the site.
All this information is given in an effort to avoid any misunderstandings.
Thank you for your confidence in us ; we will do our best to ensure that your holiday will be a complete success.

## RESERVIERUNGSBEDINGUNGEN

Jede Reservierung ist personengebunden und kann in keinem Fall abgetreten oder untervermietet werden.
Minderjährigen ist der Aufenthalt nur in Begleitung der Eltern oder ihrer Erziehungsberechtigten gestattet.
Reservierungen können per Fax, Email oder Telefon erfolgen, doch sie müssen schriftlich innerhalb von 5 Tagen bestätigt werden (unterschriebener Vertrag mit Anzahlung).
Nach Ablauf dieser Frist wird die Reservierung ohne Vorankündigung storniert. Nach Erhalt Ihrer Reservierung und Anzahlung (diese beinhaltet 25 € Reservierungskosten, die weder abgezogen noch zurückgezahlt werden, die Stornierungsversicherung ist gratis) schicken wir Ihnen einen Reservierungsbeleg (je nach zur Verfügung stehenden freien Plätze).

**STELLPLÄTZE : Ankunft um 14 Uhr - Abfahrt um12 Uhr.**
Jede Parzelle, die nicht um 12 Uhr freigegeben wird, wird automatisch mit einer zusätzlichen Nacht in Rechnung gestellt. Die Gesamtsumme Ihres Aufenthalts muss 30 Tage vor dem Ankunftstag beglichen werden. Denken Sie daran, ein europäisches und französisches Steckermodell mitzubringen.

**MIETUNTERKÜNFTE : Ankunft : zwischen 16 und 19.**
Uhr Bitte begeben Sie sich mit der Rechnungsquittung zum Empfang. Falls Sie später anreisen möchten, müssen Sie uns dies unbedingt bis 18 Uhr sagen, damit alle entsprechenden Vorkehrungen für Ihre Ankunft auf dem Areal getroffen werden können.
Die Abreisen müssen vor 10 Uhr erfolgen, bei späterer Abreise wird Ihnen ein zusätzlicher Tag in Rechnung gestellt. Im Falle einer späteren Ankunft oder einer früheren Abreise müssen die reservierten Tage und die damit verbundenen Gebühren bezahlt werden. Die Gesamtsumme Ihres Aufenthalts muss 30 Tage vor dem Ankunftstag beglichen werden.Wenn in dieser Zeit keine Bezahlung erfolgt wird Ihre Reservierung automatisch storniert.
Eine Kaution in Höhe von 100 € wird bei ihrer Anreise verlangt (per Kreditkartennummer), der Ihnen nach Besichtigung der Unterkunft auf etwaige Schäden und Allgemeinzustand der Unterkunft bei zufrieden stellendem Ergebnis gelöscht wird.
Die Mietunterkunft muss im selben Reinheitszustand abgegeben werden, wie sie am Ankunftstag vorgefunden wurde.
Der Aufbau von Zelten vor den Mietunterkünften ist nicht erlaubt.
Denken Sie daran, Laken, Bettwäsche und Kopfkissenbezüge mitzubringen, oder diese gegen Gebühr bei uns zu reservieren.
Die Mietunterkünfte und Stellplätze werden bis zumFolgetag desAnkunftsdatumbis 11 Uhr für Sie frei gehalten.
Nach Ablauf dieser Frist, und ohne Benachrichtigung Ihrerseits, werden sie wieder zum Verkauf frei gegeben.

**STORNIERUNGEN :** Im Falle einer Stornierung werden einbehalten oder müssen beglichen werden : 25 € und Stornierungskosten : bei Stornierung mehr als **30 Tage vor dem Anreisedatum** beträgt diese Summe 20 % des Gesamtaufenthaltspreises, bei Stornierung weniger als **30 Tage vor Anreisedatum** ist die Gesamtsumme des Aufenthaltspreises zu begleichen. Jede Stornierung muss per Einschreiben und mit einem Nachweis erfolgen. Eine STORNIERUNGSVERSICHERUNG ist in Ihrem Mietvertrag enthalten. Sie tritt in Kraft, wenn vor Ihrer Abfahrt eines der folgenden Geschehnisse eintritt : schwere Krankheit oder schwerer Unfall, Ihr Tod oder der Ihres Ehepartners, Tod eines nahen Verwandten, Tod des Schwiegersohnes oder der Schwiegertochter, Tod eines Bruders, einer Schwester, eines Schwagers oder einer Schwägerin ; schwerwiegende, materielle Schäden an Ihrem Eigentum, die Ihre Anwesenheit erfordern ; Kündigung ; Unfall oder Diebstahl Ihres Autos und/oder Wohnwagens auf dem (direkten) Weg zum Urlaubsort ; Erhalt eines unbfristeten Arbeitsvertrages nach Reservierungsdatum.

**CAMPINGPLATZORDNUNG :** Der Camper hat die Campingplatzordnung sowie die geltenden Sicherheitsvorschriften im Poolbereich zu beachten.
Badehose obligatorisch (Shorts sind untersagt).
Für Schäden oder Verunstaltungen, die am Eigentum der Camper entstehen können, übernimmt der Campingplatz keine Haftung.
Hunde der 1. und 2. Kategorie sind nicht erlaubt.
Nur tätowierte und geimpfte Hunde sind erlaubt ; Sie sind immer an der Leine zu führen. Sollte ein Gast den Aufenthalt eines anderen Gastes stören oder sich der Hausordnung wiedersetzen, kann der Betreiber oder sein Vetreter nach eigenem Ermessen diesen schriftlich oder mündlich dazu ermahnen, die Störung zu unterlassen. Bei schwerwiegendem oder wiederholtem Nichtbeachten der Hausordnung und nach einer Abmahnung, kann der Vertrag aufgelöst werde. Im Falle von gesetzwidrigem Handeln kann der Betreiber rechtliche Schritte einleiten.
Das Gelände wird per Video überwacht.

**STRASSENVERKEHR :** die Geschwindigkeit ist auf 10 km/H beschränkt. Die Schranken werden zwischen 23 Uhr und 7 Uhr morgens geschlossen.
In dieser Zeit ist jeglicher Straßenverkehr verboten.
Der Campingplatz erlaubt sich, Video und Fotomaterial, auf der Sie zu sehen sein könnten, für Werbezwecke zu benutzen.
Das zu Ihrer Verfügung stehende Club-Armband muss UNBEDINGT die ganze Zeit getragen werden.
Sie erhalten damit Zugang zu allen Animationen, zum Poolbereich und tragen auch zur Sicherheit innerhalb des Campingareals bei.
Sehr geehrte Kunden, die aufgeführten Maßnahmen dienen dazu, Missverständnisse zu vermeiden.
Wir bedanken uns für Ihr Vertrauen und werden alles tun, damit Sie Ihre nächsten Ferien genießen können.